

DÉLIBÉRATION

Délibération n° 2010-018 du 2 novembre 2010
portant modification du budget 2010 de la Haute Autorité

La Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet,

Vu le code de la propriété intellectuelle, notamment ses articles R. 331-4 et R. 331-20 ;

Vu la délibération n° 2010-013 du 30 juin 2010 portant adoption du budget primitif de la Haute Autorité ;

Vu l'avis de la commission de protection des droits ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le budget de la Haute Autorité, approuvé par délibération du 30 juin 2010, afin de prendre en compte, d'une part, la diminution du montant escompté de la subvention pour 2010 du Ministère de la Culture et de la Communication et, d'autre part, la qualification de la taxe sur les salaires comme impôt ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article unique - Le budget 2010 de la Haute Autorité est modifié conformément au document annexé à la présente délibération.

Fait à Paris, le 2 novembre 2010.

Pour la Haute Autorité :



La présidente,

Marie-Françoise MARAIS

ANNEXE

POSTE DE DEPENSES	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
201	Frais d'établissement	1 666 000,00	0,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels et droits	960 000,00	
	CHAPITRE 20	2 626 000,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
218	Autres immobilisations corporelles	620 000,00	0,00
	CHAPITRE 21	620 000,00	0,00
	TOTAL INVESTISSEMENT	3 246 000,00	0,00
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS		
604	Achats d'études et prestations de services	410 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	55 000,00	0,00
	CHAPITRE 60	465 000,00	0,00
61	SERVICES EXTERIEURS		
613	Locations	605 000,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	128 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	113 000,00	0,00
616	Primes d'assurance	5 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	430 000,00	0,00
618	Divers	160 000,00	0,00
	CHAPITRE 61	1 441 000,00	0,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
621	Personnel extérieur à l'établissement	160 000,00	0,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	470 000,00	0,00
623	Publicité, publications, relations publiques	920 000,00	0,00
625	Déplacements, missions et réceptions	142 000,00	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	335 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00
628	Divers	260 000,00	0,00
	CHAPITRE 62	2 288 000,00	0,00

63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	165 000,00	0,00
	CHAPITRE 63	165 000,00	0,00
64	CHARGES DE PERSONNEL		
641	Rémunération du personnel	1 375 000,00	0,00
645	Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	641 000,00	0,00
647	Autres charges sociales	41 000,00	0,00
	CHAPITRE 64	2 057 000,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
653	Indemnités de présence	190 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	235 000,00	0,00
	CHAPITRE 65	425 000,00	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		
681	Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges d'exploitation	493 000,00	0,00
	CHAPITRE 68	493 000,00	0,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
741	Etat	0,00	10 056 739,00
	CHAPITRE 74	0,00	10 056 739,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Dépenses de l'Hadopi prises en charge par le MCC	0,00	523 261,00
	CHAPITRE 77	0,00	523 261,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	7 334 000,00	10 580 000,00
	TOTAL GENERAL	#####	10 580 000,00